

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET D'AMÉNAGEMENT PÉDAGOGIQUES

ACTION « Projet Professionnel »

**MERCREDI de la GÉOGRAPHIE
du 12 novembre 2008**

**LES MÉTIERS LIÉS À LA GESTION
DES ESPACES NATURELS**

-

Exemple de la réserve naturelle du massif du Pibeste

Séance animée par Stéphanie Benoist

Ancienne étudiante du Département de Géographie et Aménagement
Conservatrice de la Réserve



Source : http://www.rnr-pibeste-saintpe.com/cms/images/SIVU%20IMAGE/plan_reserve.gif

I) Qu'est-ce qu'une Réserve Naturelle Régionale ?

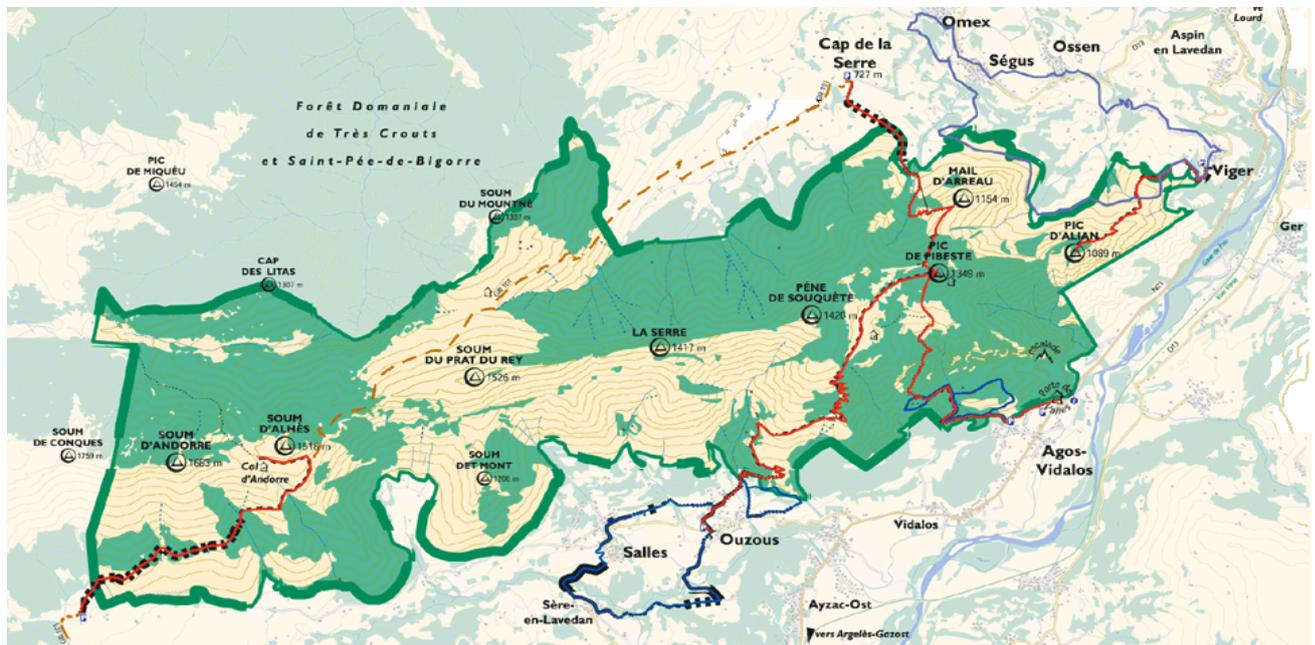
a) Définition d'une RNR

« Tout ou partie d'un territoire d'une ou plusieurs communes, dont la conservation de la faune, de la flore, du patrimoine géologique ou paléontologique, ou en général, du milieu naturel présente une importance particulière.

Le domaine public maritime et les eaux territoriales et intérieures françaises peuvent être classés en réserve naturelle régionale (RNR). Sous réserve que leurs propriétaires manifestent leur intention de conserver leur agrément, les réserves naturelles régionales intègrent les réserves naturelles volontaires (catégorie de réserve supprimée par la loi « démocratie de proximité » du 27 Février 2002). Les réserves naturelles volontaires constituées de terrains privés étaient créées à la demande expresse des propriétaires. La loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité confère désormais aux conseils régionaux la compétence pour créer des réserves naturelles régionales de leur propre initiative ou pour répondre à la demande des propriétaires ».

Espace protégé par une réglementation locale et nationale, une réserve naturelle régionale vise avant toute chose à conserver un espace naturel (faune, flore incluses) à l'aide d'une organisation et d'une gestion concertée. Plus spécifiquement, il s'agit d'un lieu de sensibilisation à la nature et à l'environnement.

b) Exemple de la RNR du Massif du Pibeste



Source : http://www.rnr-pibeste-saintpe.com/cms/images/SIVU%20IMAGE/plan_reserve.gif

Au cœur du département des Hautes-Pyrénées, la réserve naturelle du Massif du Pibeste, créée le 6 Octobre 1994, couvre actuellement 2609ha. Située à cheval sur les communes d'Agos-Vidalos, Omex, Ossen, Ouzous, Salles, Ségus, Viger, dans le département des Hautes Pyrénées (65), ses sommets varient entre 400 et 1683 mètres d'altitude. Il s'agit de la plus grande réserve de France continentale.

Situé au centre de formations calcaires de l'ère secondaire, plissées et faillées, en situation d'abri topographique par rapport aux précipitations venues de l'Ouest, le massif du Pibeste bénéficie d'un climat plus chaud et plus sec que le reste de la vallée du Gave. Cette réserve rassemble un patrimoine naturel faunistique et floristique important, mais aussi culturel et bâti. De même, de nombreuses activités humaines s'y concentrent (pastoralisme, chasse, randonnée, escalade, spéléologie...).



Source : www.rnr-pibeste-saintpe.com

En terme de réalisations, en 10 ans, le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) du Massif du Pibeste a mené de nombreuses actions de gestion pour assurer la préservation du patrimoine naturel (inventaires et suivis scientifiques, mise en place d'une base de données, d'une réglementation...). Il joue également un rôle majeur en faisant connaître, en sensibilisant ou encore en informant le public sur les nombreuses particularités faunistiques et floristiques de la réserve, à travers le développement de projets pédagogiques, et d'actions de communication. Le SIVU participe également à la valorisation et au développement durable du territoire (rénovation des constructions et du patrimoine architectural ou bâti, mise en place d'une signalétique sur l'ensemble du massif...). Enfin il tente d'associer les usagers et les divers partenaires dans une démarche partagée à travers la création de partenariats techniques et financiers avec des administrations et des associations.

***NB :** Le SIVU est en France un établissement public de coopération intercommunale, régi par les dispositions de la 5^{ème} partie du code général des collectivités territoriales. Son fonctionnement est similaire à celui d'un syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM), à la différence près qu'un SIVU ne dispose que d'une compétence fixée dans ses statuts. Historiquement, c'est la plus ancienne structure intercommunale puisqu'elle a été créée par la loi du 22 Mars 1890 sur les syndicats de communes.*

II) Sa gestion

Propriété de communes, celle-ci est essentiellement gérée par le Syndicat Intercommunal du Massif du Pibeste, composé de 9 communes, de 7 propriétaires terriens inclus dans la réserve, mais aussi d'associations de protection de la nature. En effet, la loi sur la démocratie de proximité du 27 Février 2002 (Titre III-Article 109), mise en application le 18 Mai 2005, transfère aux régions la gestion des Réserves Naturelles Volontaires qui adoptent ainsi le statut de Réserve Naturelle Régionale.

Dans le but d'optimiser la gestion de la réserve du Massif du Pibeste, celle-ci a été intégrée au réseau Natura 2000 et a été classée comme ZNIEFF.

⇒ **Natura 2000** est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels considérés comme ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et ou la flore exceptionnelle qu'ils contiennent. L'objectif d'un tel réseau consiste à maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, dans une logique de développement durable. La volonté de mettre en place un réseau européen de sites naturels correspond à un constat : la conservation de la biodiversité ne peut être efficace que si elle prend en compte les besoins des populations animales et végétales, qui ne connaissent pas les frontières administratives entre Etats. Ces derniers sont donc chargés de mettre en place le réseau Natura 2000, subsidiairement aux échelles locales.

D'un point de vue historique, Natura 2000 est un réseau européen institué par la directive 92/43/CEE, sur la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage, plus connue sous le nom de « Directive Habitat » du 21 Mai 1992. Encore en cours de constitution, il doit permettre de réaliser les objectifs fixés par la convention sur la diversité biologique, adoptée lors du sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992 et par la France en 1996. Plus concrètement, pour qu'un site soit intégré au réseau européen, il est nécessaire de réaliser un premier recensement et état des lieux du patrimoine naturel et des occupations humaines. Par la suite, il s'agit d'élaborer un document d'objectifs (réalisé par l'ONF), afin de permettre une meilleure gestion et protection des ressources naturelles et culturelles présentes dans les réserves.

⇒ Les **ZNIEFF** désignent en France les Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique. L'inventaire des ZNIEFF est un programme initié par le ministère en charge de l'environnement, et lancé en 1982 par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Celles-ci correspondent au recensement d'espaces naturels terrestres remarquables dans les 22 régions métropolitaines ainsi que dans les départements d'outre-mer. Les inventaires naturalistes, validés scientifiquement dans chaque région par le conseil scientifique régional du patrimoine naturel, puis nationalement par le Muséum national d'histoire naturelle, constituent le cœur de l'inventaire national du patrimoine naturel. On distingue ainsi deux types de zones :

- Les ZNIEFF de type I, de superficie plus réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique, et qui abritent au moins une espèce et ou des habitats rares menacés, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire ; ou ce sont des espaces d'un grand intérêt fonctionnel pour le « système » écologique local.
- Les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.

L'inventaire ZNIEFF « deuxième génération » a été lancé en 1996. L'objectif de ce dernier consiste à une mise à jour avec harmonisation de la méthode de réalisation de l'inventaire et à une meilleure intégration de certains critères de fonctionnalité des écosystèmes. Ainsi en

2004, près de 2000 ZNIEFF ont été modernisées et validées au plan national sur trois régions (Limousin, Normandie, Champagne-Ardenne).

III) Les enjeux de la RNR du Massif du Pibeste

Les objectifs à atteindre pour la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Pibeste sont multiples et variés.

- Avant toute chose, il s'agit d'augmenter la surface couverte par celle-ci, en passant de 2609 à 5110 ha en 2009. Or, une telle extension implique non seulement un travail important en amont (négociations, réunions nombreuses avec les élus, les propriétaires privés...), mais également un travail conséquent en aval (transformations, protections...).
- Il s'agit également d'être reconnu comme Réserve naturelle régionale dans les actes et non plus seulement dans les faits.
- Enfin il est nécessaire pour le bon fonctionnement de la Réserve du Massif du Pibeste d'assurer une gestion durable et concertée du site. Cela implique donc de nombreuses rencontres et discussions entre élus, mais aussi particuliers, ou personnels de la Réserve.

IV) Panorama des métiers liés à la gestion d'une RNR

Professionnellement, et contrairement à ce que l'on pourrait croire, la gestion d'une Réserve naturelle offre de multiples possibilités et un panel assez large de métiers.

Administrativement, les « Réserves » sont des associations nationales, ainsi, comme dans toute association, on retrouve des postes et des métiers spécifiques.

⇒ Administration, gestion interne :

- Directeur
- Responsable administratif et financier,
- Secrétaire comptable,

⇒ Conservation, surveillance et police de la nature :

- Conservateur,
- Chargé de missions scientifiques
- Chargé d'études,
- Garde technicien
- Garde administrateur,
- Agent technique

⇒ Animation, sensibilisation et communication :

- Responsable de l'animation
- Chargé de communication
- animateur, animatrice
- Agent d'accueil

V) Parcours universitaire d'une étudiante en géographie aujourd'hui employée par la réserve

a) Un métier : conservateur

Poste actuellement occupé : conservatrice.

Les tâches et responsabilités sont fort diverses et ne correspondent pas toujours (dans les actes) aux actions initialement prévues pour ce métier.

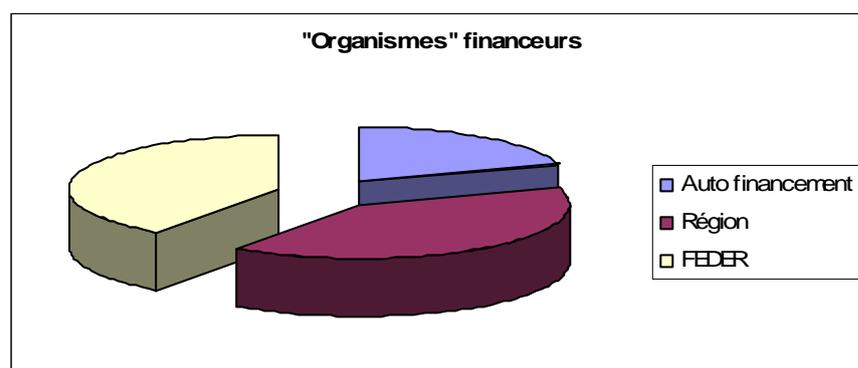
Ainsi, le conservateur est chargé de :

- coordonner et mettre en œuvre des actions de protection et de gestion de la nature sur la réserve,
- accueillir et sensibiliser le public ; mettre en place des animations (projets pédagogiques),
- réaliser des suivis naturalistes,
- la gestion financière et administrative du personnel employé,
- faire de la communication et de la vulgarisation scientifique,
- animer le site Natura 2000,
- il est responsable de la réserve.

Les actions « actuelles » du conservateur de la Réserve du Massif du Pibeste sont de deux ordres :

- suivre le dossier d'extension de la Réserve,
- travailler sur le plan de gestion, en concertation permanente avec les acteurs locaux mais aussi régionaux voire nationaux.

En terme de financement, le poste de conservateur oblige à démarcher auprès d'organismes publics et/ou privés, afin d'obtenir des subventions pour maintenir le poste. Ce type de démarche permet généralement d'obtenir environ 20% du financement requis ; le reste du financement est à 40% issu de la Région et à 40% des fonds européens (FEDER).



b) Parcours universitaire du conservateur de la Réserve naturelle du Massif du Pibeste

Cursus :

- L1, L2, L3 Géographie, mention aménagement du territoire,

- Maîtrise de géographie à l'UTM avec le laboratoire « Dynamiques Rurales », sujet de recherche : « Le développement durable : un enjeu pour la réhabilitation des Barthes de l'Adour »,
- DESS (= Master Professionnel actuel) mention « Aménagement et développement transfrontalier de la montagne ». Sujet d'étude : « Les CPIE et l'éducation relative à l'environnement : l'exemple du CPIE Bigorre des Pyrénées »,
- Bénévolat au CPIE de Bigorre des Pyrénées,
- Réalisation d'un « Guide de gestion environnementale des refuges des Pyrénées » à l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE),
- Conservatrice de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Pibeste.

.....la géographie offre donc de nombreuses possibilités en terme d'emploi, qui sont très souvent insoupçonnées, il est donc nécessaire de se renseigner un maximum !!!!!

Pour plus d'informations

- www.rnr-pibeste-saintpe.com
- http://www.rnr-pibeste-saintpe.com/cms/images/SIVU%20IMAGE/plan_reserve.gif

Compte rendu établi par Fanny RHONÉ, tutrice DAAP.